ANNÉE N° 46 — PARAIT LE SAMEDI — 15 Novembre 1890

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre Francs par An
ÉTRANGER : Le Port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20
Commerciales (la ligne) 0,15
Réclames (la ligne) 0,30
Pour les grandes Annonces et les Annonces répétées, on traite de gré à gré.

UNE RESSOURCE NÉGLIGÉE

Nous trouvons dans *un Journal de Paris* un interview intéressant de M. Prével sur le budjet. L'honorable député de Seine-et-Marne loue l'incorporation des dépenses extraordinaires de la guerre au budjet ordinaire.

Il ajoute que l'impôt sur les spécialités pharmaceutiques n'est pas en lui-même par trop mauvais, mais qu'il a le défaut de n'être pas populaire, et qu'il pourrait être avantageusement remplacé par un impôt sur les transports par eau, impôt qui, lui, serait vraiment égalitaire, les transports par terre acquittant déjà une taxe.

Nous croyons devoir citer cette partie de l'interview :

« J'ai déposé, il y a quelque temps, une proposition de loi tendant à frapper d'un droit de timbre proportionnel les transports par terre et par eau. Il y aurait peut-être là un moyen de boucher le trou creusé par la diminution de la taxe de la propriété non bâtie. A vrai dire, je ne sais pas si cette réforme produirait assez. Dans tous les cas, cela dépend du droit qui serait adopté.

Je n'hésite pas à le dire : cet impôt nouveau serait des plus justes. Du moment que les transports par terre acquittent taxe en faveur du Trésor, pourquoi, les transports par eau continueraient-ils à être favorisés ?

« Cette idée m'est venue après que M. Rondeleux eut proposé pour les transports par chemins de fer l'aplication d'un droit gradué. Vous savez que, d'après les calculs du ministre des finances, la loi Rondeleux faisait perdre 3 millions au fisc. Evidemment, le gouvernement a bien fait de demander à la Chambre de suspendre l'application de cette loi.

« M. Rouvier a depuis déposé un projet de loi sur le droit de timbre applicable aux transports. C'est alors que je suis intervenu. J'ai été mû, dans cette circonstance, par un sentiment de justice. Il n'est pas admissible, je le répète, qu'une catégorie de transports soit frappée pendant qu'une autre reste indemne.

« Malheureusement, la Chambre ne paraît pas vouloir adopter mon idée. On me dit : « C'est un nouvel impôt et il vaudrait mieux dégrever le contribuable que de le surcharger. » Moi aussi, je suis de cet avis. Mais puisqu'elle consent maintenant à voter de nouveaux impôts, que ne vote-t-elle celui dont j'ai pris l'initiative. On ne reprochera pas au droit de timbre sur les transports par terre et eau d'être injuste. Cet impôt est, en effet, au premier chef, un impôt égalitaire. »

INFORMATIONS

La Commission du travail

La délégation de la commission du travail partira mercredi pour commencer en province son enquête sur la réglementation du travail des ouvriers.

Elle parcoura, dans cette première tournée, Rouen, Sottevelle, Elbeuf, le Hâvre, Bolbec et Lillebonne, dans la Seine-Inférieure.

Les Sociétés de Tir

Le ministre de la guerre a mis à l'étude la révision de l'instruction du 9 octobre 1885, sur les Sociétés de tir. Les nouvelles dépositions pourront entrer en rigueur à partir du 1er Janvier prochain. On croit que les formalités entourant à création des Stands seront sensiblement réduits et qu'une plus grande facilité sera accordée aux municipalités pour accorder sous leur entière responsabilité les autorisations qui leurs serait demandées.

Une Fugue !

Le général Boulanger, en ce moment seul à Jersey, madame de Bonnemains, sa fidèle compagne, par des raisons de santé ayant été obligée de quitter le climat humide de l'Ile pour venir passer la saison d'hiver dans le midi, à profité de son absence pour prendre le bâteau de Souptampton, et delà, se rendre à Londres ou il doit avoir une entrevue avec M. Rochefort on profiterait parait-il de la circonstance pour faire venir M. Déroulède, M. Laisant, M. Pierre Denis le directeur de *la Voix du Peuple*, le seul organe boulangiste qui existent aujourd'hui, pour entreprendre une nouvelle campagne dirigée contre M. Constans.

CHOSES AGRICOLES

Loin du Pays

Est-ce bien d'une chose agricole dont je vais parler aujourd'hui ?

Oui, et non. Oui, si l'on m'accorde que le développement agricole d'une région marche avec son développement intellectuel ; non, si l'on croit que toutes les branches de l'activité humaine doivent rester parfaitement distinctes les une des autres.

Je viens au fait.

Toutes les années, de nombreux Bas-Alpins quittent leur département, les uns pour suivre la carrière qu'ils ont choisie, les autres pour aller tenter fortune ailleurs.

Suivez ces errants, partis dans cinquante directions différentes, appliquant leurs facultés à cinquante travaux divers, et vous verrez que presque tous, doués d'un esprit de suite remarquable et d'une intelligence originelle au-dessus de la moyenne, parviennent rapidement à se faire une situation solide et lucrative, quelquefois brillante.

En un mot, ils se distinguent.

Au contraire, jetez les yeux sur ceux qui restent dans le pays et dites-moi, aussi franchement que je parle en ce moment, combien vous en voyez qui se remuent un peu, qui tachent d'apporter quelque bien-être à leur propre situation et à celle du pays, qui aient enfin ce qu'on appelle l'amour propre du sol natal ?

Il semble qu'une paresse invincible, qu'une apathie générale, ou que la crainte peut-être d'être critiqués, envahissent leurs membres ankilosés. Ils sont bons pour regarder et apprécier ce qui se passe ailleurs, bons aussi pour se plaindre, mais incapables de triompher de leur inertie pour se procurer ce qui leur manque.

Sommes-nous fatalistes ? Non ; mais nous acceptons volontiers de rester dans un état d'infériorité, et même de souffrir, plutôt que de nous donner uu peu de mal.

Et voilà pourquoi notre département est celui qui a le moins profité des gaspillages officiels, celui qui a les plus mauvaises voies de communication, celui dont on s'occupe le moins, celui dont les progrès sont le plus lents, et celui dont les charges sont les plus fortes.

Cela veut-il dire que ceux qui restent dans le pays sont moins intelligents que ceux qui vont au loin ?

Affirmer une pareille chose serait vouloir me faire arracher les yeux de gaité de cœur. D'ailleurs, je ne le pense pas. Pour moi, cela veut dire tout simplement qu'en voyageant et en coudoyant les autres, le Bas-Alpin prend conscience de sa force, tandis qu'en restant chez lui, par peur de son ombre ou par une mollesse que je ne m'explique pas, il ne parvient à donner ni un corps à ses justes récriminations, ni surtout de la vie à ses actes.

Il serait temps de réagir, pourtant !

Vte d'HUGUES
Président du Syndicat Agricole de Sisteron.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Sisteron

Société de tir. — Le mauvais temps ayant une fois encore empêché la séance de tir, rendez-vous est donné à MM. les Sociétaires pour demain 16 à 1 heure 1/2. Nous nous plaisons à espérer que la température nous faisant grâce cette fois, cette réunion aura un plein succès.

— Sur le rapport de M. le Recteur d'Aix, M. le Ministre de l'Instruction publique, par arrêté du 4 novembre courant, a décidé qu'il était accordé à M. Perrichon, pendant le premier trimestre de l'année classique, un traitement d'inactivité calculé sur le taux de 1250 fr. par an (1/2 traitement).

Avis. — *Plants Américains.* — Le Préfet des Basses-Alpes a l'honneur de prévenir les propriétaires de ce département, qui auraient l'intention de demander une concession de plants de vignes américaines, provenant de la pépinière des Grillons, que leurs demande devront parvenir à la préfecture avant le 31 décembre 1890.

Celles qui arriveront après cette date, seront considérées comme nulles et non avenues.

Les demandes doivent être individuelles et établies sur timbre, elles doivent faire connaître, avec l'adresse exacte du signataire, la nature, la contenance et la situation (plaine ou côteau) du terrain

© VILLE DE SISTERON

à complanter et êtres souscrites de l'avis du maire de la commune.

ETAT CIVIL

Du 6 au 13Novembre 1890.

NAISSANCES

Lignote, Victor Aimé.

PUBLICATION DE MARIAGES

Néant.

DÉCÉS

Mourrès, Rose Alix âgée de 1 an. — Bayol, Antoine Edmond, âgé de 6 ans. — Maygi, Marguerite Lucie, âgée de 1 an et demie. — Roche, Auguste Louis Albin, âgé de 4 ans. — Allibert, Edmond Henri, âgé de 2 ans et demie. — Fabre, Marie Elisa, âgée de 7 ans. — Justet, Aline Désirée, âgée de 2 ans et demie.

Un mot de la fin. — Au lycée :

— Veuillez m'expliquer ce que c'est qu'un cercle ?

— C'est un endroit ous' que p'pa va se faire nettoyer tous les soirs.

MARCHE D'AIX

du 13 Novembre 1890

Bœufs	1 45	à	1 55
Moutons du pays	1 68	à	1 83
Moutons africains	» »»	à	» »»
Rèserve —	1 73	à	1 77
Moutons de Gap	» »»	à	» »»
Moutons de Barcelonette	» »»	à	» »»
Moutons de Sisteron	» »»	à	» »»

La Reine

Italienne, Andalouse, Allemande. Ecossaise,
Par l'esprit, la beauté, les grâces du bonton
Vous n'égalerez pas la charmante Française
Parfumée au *Congo*, le superfin savon !

Une Parisienne à Victor Vaissier.

Dépositaires : MM. Fray et Saunier, 35, rue Tupin, à Lyon.

La Phthisie Pulmonaire et la Bronchite Chronique

Ces deux terribles fléaux qui fournissent chaque année un tel appoint dans la statistique de la mortalité, ont fait l'objet d'une étude spéciale par le docteur *Jules Boyer* ex-interne des Hôpitaux.

Réunir en une seule brochure de 160 feuillets les observations sur ces maladies, depuis leurs causes, leurs symptômes, leurs diagnostiques jusqu'à leur remède, mettre le malade à mesure de se soigner lui-même, tel a été le but de ce savant praticien. Il l'a fait dans un style qui, quoique médical, n'en est pas moins à la portée de tous ! Des milliers de guérisons, même dans le cas ou le malade était condamné par les médecins, ont confirmé le succès de cette brochure 22e Edition) Envoi franco contre 1 fr. chez M. Jules Rabault à Paris, 58, rue Rochechouart.

Etude de Me BASSAC, notaire à Sisteron

VENTES

DE GRÉ A GRÉ

A VENDRE grenier à foin et écurie pouvant servir de remise. Rue de la Coste.

A VENDRE grenier à foin et écurie pouvant servir de remise. Rue du Glissoir.

A VENDRE diverses propriétés arrosables, sises au Préaux. Propriétés, labour et vigne aux quartiers de l'Adrech, Nuirier et Baumas. Grandes facilités pour les payements.

ON DEMANDE A ACHETER une petite propriété d'agrément soit au quartier du Gand ou des Plantiers.

A Vendre de Gré à Gré

UNE MAISON

Sise Rue Droite

Venant d'être remise à neuf

Composée de magasin et arrière-magasin, 1er et 2e étages

S'adresser à Me BASSAC, notaire

A LOUER

EN TOTALITÉ OU EN PARTIE

Rue de Provence

UNE MAISON

Gomposée d'un vaste rez-de-chaussée avec Jardin, 1er 2e et 3e étages

S'adresser à Me A. BASSAC, notaire

A VENDRE 1° Une partie de maison, rue Saunerie.
2° Un pré au Coudoulets.
3° Une propriété sise à l'Hubac de la Beaume.
4° Un Bosquet, quartier de St-Pierre.

Pour traiter, s'adresser à M. GIRAUD, Hypolitte Louis à Sisteron.

VARIÉTÉS

Le Cas de Madame Aubrac

A M. A. G.

M. Aub.ac venait d'être nommé Inspecteur d'Académie. Il avait doublé le cap de la cinquantaine, Nous l'aimions parce qu'il était aflable, parce qu'il était bon.

Le service de l'iuspec ion lui fit connaître la directrice de l'école normale des filles. Elle avait 24 aus à peine, la taille petite mais bien faite, les cheveux noirs abondants et touffus s'étageant sur un front bien ouvert, en touffes frisotantes ; le nez petit amoureusement retroussé et frémissant, les yeux petits mais pétillants de vivacité et de feu ; un pied d'enfant qu'elle aimait à montrer, la bouche petite, les lèvres charnues et appétissantes. C'était une créature bien gentille, bien séduisante, mais bien dangereuse que mademoiselle la directrice de l'école normale des filles.

L'inspecteur ravi en parla au Préfet, excellent administrateur, célibataire fort galant, hàbttué des coulisses de l'Opéra.

Il en parla à l'Ingénieur en chef du département, marié, mais depuis longtemps, et ne reculant plus devant un peu d'école buissonnière,

A qui u'en parla-t-il pas ?

On allait passer la soirée dans le salon de Mlle la Directrice. ; on prenait le thé, on devisait de charmants propos, parfois tendres, toujours enjoués et piquants.

Le Préfet badinait avec l'amour avec une désinvolture consommée. L'inspecteur, lui, se laissa prendre, et bien prendre. Il le déclara. L'offre était inespérée, trop belle. On l'accepta et l'on alluma les flambeaux de l'hyménée.

La foule était nombreuse qui assista à la bénédiction nuptiale et vint souhaiter au deux époux bonheur et prospérité.

Pendant que le flot se pressait à la sacristie, j'avisai un groupe sémillant de gaité. C'étaient le Préfet, l'Ingénieur en chef et le Maire. Je m'en approchai.

— Eh ! bien, mon cher philosophe, que dites-vous de la cérémonie, me demanda le Préfet d'un air narqnois ?

Tous les yeux chargés de malice vinrent se braquer sur moi.

— La cérémonie est fort belle. M. Aubrac est aimé ; (les trois interlocuteurs échangèrent en riant un coup d'œil). Il le mérite. Un haut fonctionnaire du ministère, son protecteur et son ami, est venu assister à son mariage. Mlle la Directrice comme vient de me le dire ma femme, a fait un grand saut.

Ils éclatèrent de rire.

— Pardon, vous me comprenez mal, en me comprenant trop. De directrice d'école normale, devenir madame l'Inspectrice, vous avouerez que l'élévation est brusque et le saut énorme.

— Mon cher philosophe, me dit le Préfet, votre femme est plus fine que vous, et vous êtes plus fin que vous n'en avez l'air.

Sur ces mots nous allâmes présenter nos vœux aux nouveaux mariés. Je me plaçai le dernier. Je pus observer à l'aise le jeu des lèvres, la physionnomie et le regard de la jeune femme tendant sa petite main an Préfet, à l'Ingénieur, an Maire. Vint mon tour. M. Aubrac était radieux. La mariée était impassible. Je m'inclinai devant elle. Au sourire, au singulier regard qu'elle m'adressa, je me dis : Ce n'est qu'une coquette.

L'Inspecteur s'installa et prit son logement à l'Ecole normale C'était une écomomie, mais une faute.

Les soirées au thé continuèrent, et se prolongeaient pendant les tournées d'inspection

Ayant affaire à l'Académie et l'Inspecteur recevant qnelqu'un, j'allais attendre dans les bureaux. J'y trouvai une jeune femme à la figure chiffonnée qui caquetait avec le commis principal, un grand bellâtre que nous ne pouvions souffrir. Elle agitait hors de sa jupe un joli pied tout petit.

C'était madame l'Inspectrice, je fis semblant de ne pas la connaître.

— Mon mari me parle souvent de vous, me dit-elle.

— M. l'Inspecteur est si bienveillant pour moi.

— Il vous estime et vous aime beaucoup.

— A sa place. madame, je sais bien qui j'aimerais uniquement.

A ces mots le petit pied déborda en entier hors de la jupe, découvrant nne attache de jambe délicieusement fine.

Les petits yeux noirs jetaient du feu.

Brusquement je dètournai la conversation par un renseignement demandé au commis. Enfin je pénétrai à mon tour dans le cabinet de M. l'Inspecteur.

Je trouvai à M. Aubrac un fond de tristesse résigné qui me frappa.

Depuis je quittai la résidence et ne le revis qu'une fois à Paris Sous l'amaailité, perçait toujours cette tristesse résignée qui me chagrinait.

Un jour, un ami m'écrivit qu'à deux heures en entrant aux bureaux de l'Académie. les employés trouvaient l'inspecteur Aubrac couchè sur son bureau, baigné dans son sang. Ce n'était plus qu'un cadavre. Sa main

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

LES HORLOGES

de la Ville de Sisteron

(HISTORIQUE)

HORLOGE DE LA GRAND'PLACE

D'après toutes ces considérations, le citoyen expert conclut à aviser tous les moyens possibles à prendre pour parvenir au maintien de la susdite tour, en même temps, agrandir le passage au-dessous pour faciliter l'arrivée des voitures, gens et *bettes* sur la place publique des foirés et marchés de cette ville.

An XIII. — 21 Messidor. — Adjudication des ouvrages à faire pour la démolition et reconstruction du mur de face au levant de la maison possédée par la commune adhérente à la tour de l'horloge et qui menaçait une ruine prochaine, — sur le devis dressé par Beinet, géomètre, le 10 messidor.

1839. — Devis estimatif des ouvrages à exécuter pour réparer la partie supérieure de la tour carrée dans laquelle se trouve placée l'horloge de la ville de Sisteron, et construire une cage en fer au-dessus de ladite tour, pour placer le timbre de l'horloge, — dressé par François (Bongarçon), architecte. Total 1942 fr. 50, adjugé à Bourgeon qui a fait 21 o/o de rabais, et qui recevra donc 1385 fr. 85.

L'expose du devis fait ressortir le mauvais état de l'horloge de la ville ; annonce l'intention d'élever le pius possible le timbre de la dite horloge afin que le son soit porté sur tous les points de la ville ; et fixe la hauteur de la cage en fer qui doit couronner l'horloge à : 4m 50 centim.

La cloche fut fournie par la maison Chavin frères de Marseille (Baudoin et Jean-Baptiste, successeurs).

1840. — 3 Mai. — Acceptation par l'autorité militaire du don de l'horloge ancienne qui tut placée à la Citadelle à la condition que la ville la remettrait à ses frais en bon état et que la propriété en serait abandonnée à la guerre.

L'année 1890 a vu la démolition de la tour de l'horloge de la place, et le transfert des rouages de son horloge à la tour de la Citadelle dont l'horloge ne marchait plus depuis quelques années. Aujourd'hui, de l'horloge de la place, il ne reste plus que la voute qui soutenait la tour, voute dont les dimensions sont 4 mètres 80 en largeur et 4 mètres 10 en hauteur. Le mieux serait de rétablir sur cette voute très solide, une nouvelle et également solide tour d'horloge qu'on pourrait élever plus que la précédente (puisque la mode est aux monuments élevés depuis la tour Eiffel). Cette tour recevrait une horloge munie de rouages perfectionnés avec un cadran bien visible, et une cloche donnant du haut de ce " monument " un son distinct et élevé qui fut entendu de tous les alentours.

A (suivre). G. TARDIEU.

© VILLE DE SISTERON

tenait encore le révolver qui avait logé une balle dans son cœur.

A côté étaient ces lignes écrites de sa main . « Je meurs pour en finir avec le chagrin et le déshonneur ».

Sa veuve éplorée reçnt son changement. Elle alla sous d'autres cieux chercher la consolation dont elle avait besoin.

10 Février 1889.

Ant. PERRICHON.

REVUE FINANCIÈRE

Paris le 12 Novembre 1890.

Notre marche salne par une importante reprise l'amélioration survenue sur la place de Londres. Le 3 olo s'inscrit à 98,85 ; le 4 1|2 à 105,05.

Le Crédit Foncier centralise de nombreux achats sur ses divers groupes de valeurs. L'action est demandée à 1300 au comptant. Les obligations foncière et communales toujours recherchées font preuve d'une excellente tenue.

Grande fermeté également chez nos établissements de Crédit. L'action du Crédit Foncier s'échange à 1295 fr. au comptant et à terme. La Banque de Paris est en exellentes tendances à 863,75. Quant à la Banque d'Escompte, elle continue à r'élever à 276,25. L'action de la Compagnie Nationale des chemins de fer à voie étroite fait de 18 à 20 francs de prime sur le marché. Le Crédit Lyonnais dont le blan au 30 septembre accuse une augmentation de plus de 30 millions dans le chiffre des affaires est solide à 780. Le Crédit mobilier est recherché à 439,50. La Société Générale qui s'échange surtout au comptânt conserve sa cote de 500 fr. La Société de Dépôts et comptes courants se négocie à 605 fr. C'est le mois prochain qu'elle met en paiement son coupon se mestriel de 7,58.

Les chemins Economiqnes se tiennent à 410.

Etudes
de
Me Maurice ESTAYS, et Me Gaston BEINET, avoués à Sisteron

VENTE

Sur Surenchères

APRÈS

EXPROPRIATION FORCÉE

Il sera procédé le mercredi vingt-six novembre courant, à neuf heures du matin, au palais de justice, à la vente aux enchères des immeubles ci-après, situés sur le terroir de la commune de l'Escale, canton de Volonne.

Désignation des Immeubles à Vendre

PREMIER LOT

Divers petits morceaux de terre, en nature de vague, bois, labour, prairie, arrosable, situés aux alentours du hameau de ville et de la campagne de Pion avec maison composée d'un écurie, cuisine au-dessus, chambre, grenier à foin, confrontant, Trichaud Joseph, Joseph Avril, François Blanc et Joseph Avril.

Mise à prix quatre cent trente-deux francs, ci . . . . . 432 »

DEUXIÈME LOT

Propriété, en nature de labour et arrosable située au quartier de la Palud ou soit le Peichier, confrontant Jean Antoine Paul, veuve Féraud, sieur Bourrillon et chemin.

Mise à prix cent dix-sept francs, ci, ... 117 »

Ces immeubles ont été saisis à la requête de Victor Drivoy, propriétaire à Château-Arnoux, ayant pour avoué Me Estays contre Pierre Charles Plat, propriétaire à l'Escale.

A l'audience du quatre novembre courant le premier lot avait été adjugé à Me Estays pour le compte de Trichaud Joseph de l'Escale au prix de 370 fr. Suivant acte au greffe du huit novembre courant le sieur Monge Léon Florentin, propriétaire à l'Escale, ayant Me Beinet pour avoué à surenchéri ce lot et en à porté la mise à prix á 432 fr.

Le deuxième lot avait été adjugé á la même audience à Me Remusat pour le compte de Richaud Marius de l'Escale au prix de 100 fr. Suivant acte au greffe du quatre novembre le sieur Barbe Charles, propriétaire à l'Escale ayant Me Estays pour avoué, à surenchéri à lot et en a porté la mise a prix á 117 fr.

Ces surenchéres ayant été dénoncées conformément à la loi il sera procédé à la nouvelle adjudication au jour ci-dessus indiqué.

Il est déclaré que tous ceux du chef desquels il pourrait-être pris inscription sur ces immeubles pour raison d'hypothèques légales devront requèrir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication sous-peine de forclusion.

Les avoués poursuivants :

ESTAYS, BEINET.

Enregistré à Sisteron le quatorze novembre 1890, folio 118, case 11. Reçu un franc quatorze-vingt-huit centimes

LAMBERT.

ETUDE
de
Me Maurice ESTAYS,
avoué licencié en droit
A SISTERON

VENTE
DE
Biens de Mineurs

Il sera procédé le mardi seize décembre prochain, à neuf heures du matin, à l'audience des criées du tribunal civil de Sisteron et devant M. Gey, juge commis, à la vente aax enchères publiques de l'immeuble ci-après désigné situé dans l'enceinte de la ville de Sisteron.

Désignation de l'Immeuble

LOT UNIQUE

Une maison, située dans l'enceinte de la ville de Sisteron, rue droite n° 53 consistant en 1° magasin et arrière magasin au rez-de chaussée ; 2° premier étage comprenant deux chambres ; 3· deuxième étage ne comprenant qu'une chambre ainsi que le troisième étage ; 4· terrasse au-dessus ; 5· petite écurie on loge à cochon située sur le derrière de la maison. Cet immeuble confronte du midi rue droite ; du levant Daillier Louis, du couchant Galician et du nord ruelle.

Mise à prix trois mille francs, ci, 3.000 »

Cet immeuble, appartient aux mineurs Marcel, Paul et Jules Bourgeon qui l'ont recueilli dans la succession de leur pére Bourgeon Abel, en son vivant, serrurier à Sisteron oú il est décédé le quinze septembre dernier.

La vente en a été autorisée suivant délibération du conseil de famille des dits mineurs prise à Sisteron le vingt-quatre octobre dernier sous la présidence de Me le Juge de Paix de cette ville, enregistrée, et homologuée suivant jugement du tribunal civil de Céans, du Onze novembre, courant enregistré on qui sera enregistré,

Elle est poursuivie à la requête de dame Julie Daillier, sans profession, demeurant et domiciliée à Sisteron, veuve de Bourgeon Abel, mère et tutrice légale desdits mineurs, Bourgeon et elle aura lieu en présence du sieur Roux Auguste, subrogé tuteur des mineurs et nommé à ces fonctions suivant la délibération de famille précitée.

S'adresser pour tous renseignements à Me ESTAYS, avoué à Sisteron, et de la dame Julie Daillier.

ESTAYS.

Enregistré à Sisteron le quatorze nevembre 1890, folio 118, case 10. Reçu : Un franc quatre-vingt-huit centimes.

LAMBERT.

UNE BONNE NOUVELLE que toutes les personnes qui souffrent de maladies de la peau, plaies, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, rougeurs, etc., bronchites chroniques. maladies de la poitrine, de l'estomac, des vices du sang et des rhumatismes, lisent la curieuse et intéressante brochure que dans un but humanitaire, M. VINCENT, pharmacien à Grenoble, envole *gratis et franco* sur demande. Cette brochure a rendu la santé à des *milliers de malades désespérés.*

LIBRAIRIE, PAPETERIE
FOURNITURES DE BUREAU

J. MICHEL

ASTIER FILS

SUCCESSEUR

Place de l'Horloge — **SISTERON**

M. ASTIER Fils ayant pris la suite de commerce de M. Michel, informe sa clientèle qu'on trouvera dans son magasin un assortiment complet des **Livres classiques, Ouvrages littéraires, Imagerie, etc.**, à des prix modérés.

BIBLIOGRAPHIE

SANS MÈRE

Les sentiments les plus scrupuleusement honnêtes, l'émotion la plns irrésistible, le drame le drame le plus poignant, telles sont les qualités de ***SANS MÈRE***, dont les lecteurs du « Petit Journal n'ont oublié ni le profond intérêt, ni le brillant et le légitime succès,

Dans cette histoire parisienne, vraie et terrible, vécue et touchante, à l'extrême, ***Paul d'Aigremont***, a résolu le problème de rester d'une honnêteté rigide, et en même temps, de portes l'émotion et l'intérêt à leurs dernières limites.

Tout ce que l'âme humaine peut contenir de douleur, de tendresse, d'amour, de cuorage et de dévouement se trouve dans ***SANS MÈRE***, avec un charme de style et une intensité d'émotion qu'on n'avait pas encore atteints jusqu'ici.

UN ÉVÉNEMENT LITTÉRAIRE

La librairie B. Simon et Cie vient de faire paraître un bien curieux livre. Titre : ***La Femme aux yeux de Lapin***. Auteur Emile Blain.

En attendant, nons dirons que, dans cette œuvre vraiment supérieure, l'auteur de ***Flétrie*** et de ***Seins de feu !*** s'est surpassé... Et cela, sans efforts de par la seule puissance de son sujet.

Toujours hardi, sans frayeur du mot cru, il a su peindre en 350 pages les mœurs déplorable d'une classe de notre société gangrenée juss qu'aux moelles... De sa plume, incisive comme l'acier, il a courageusement décrit les scènes étranges d'une vie toute de misère et de honte, suivant son héroïne, — la sympathique Lydie, — dans les bas fouds du Paris soi-disant honnête, où grouille un tas d'êtres infects que masque un jésuitisme insolent.

Contrairement à certains confrères, nous ne chercherons pas à résumer ce livre qui, certainement, sera plus heureux que ***Flétrie***, poursuivi et condamné. Un tel livre ne peut être impunément disséqué... Ce serait le déflorer inutilement.

Mieux vaut, croyons-nous, conseiller de le lire.

Au surplus, ce livre est superbement édité, orné de gravures et du prix ordinaire des in-18 jésus.

La ***Femme aux yeux de Lapin*** sera certainement un des succès littéraires de l'année.

Pour le recevoir franco, envoyer un mandat de 3 fr. 75 à la librairie B. Siuon et Cie, 15, rue Saint-Benoit, Paris.

Etude
de
Me COUGOURDAN, notaire
A LA
Motte-du-Caire

VENTE
de Mobilier après Décès

Il sera procédé le vendredi vingt-un novembre mil huit cent quatre-vingt-dix, à une heure après-midi, dons une maison sise sur le terroir de la commune de Thèze, ayant appartenu au sieur André Joseph Mazand, en son vivant, propriétaire, domicilié et demeurant à Thèze.

Par le ministère de Me GOUGOURDAN notaire, à la vente de meubles et effets mobiliers consistant en tables, chaises, lits, linges dépendant de la succession du dit sieur André Joseph Mazand.

Cette vente à été autorisée par ordonnance de M. le président du tribunal civil de Sisteron, en date du dix novembre mil huit cent quatre-vingt-dix, enregistrée.

Elle se fera au plus offrant et dernier enchérisseur, au comptant, sous peine de folle enchère.

Sisteron, le 13 novembre 1890.

COUCOURDAN.

OUTILLAGE d'Amateurs et Industriels
Fournitures puur le **Découpage.** — TIERSOT, breveté s. g. d. g., rue des Gravilliers, 16, Paris. Premières récompenses à toutes les expositions. Fabrique de **Tours** de tous systèmes et de **Sciesmécaniques**, plus de 60 modèles ; **Outils** de toutes sortes, **Boîtes d'outils.** Le *Tarif-Album* (250 pages et plus de 600 gravures) envoyé franco contre 0 fr. 65.

LAVAGE, NETTOYAGE

LESSIVE PHÉNIX

0,50c LE PAQUET 1 KILOG

© VILLE DE SISTERON

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR
favori des
CHEVEUX.

Le MELROSE rend positivement aux cheveux gris et blancs leur couleur de première jeunesse et enlève les pellicules. En flacons de deux grandeurs, prix très modiques.—Chez les Coiffeurs et Parfumeurs. Dépôt : 26 Rue Etienne Marcel (ci-devant 92 Bd. Sébastopol), Paris.

SI vous voulez un beau

VEAU	(à chair très blanche)	bien	GRAS GROS LOURD
POULAIN		bien	FORT MUSCLÉ ROBUSTE
PORC		bien	GRAS GROS LOURD
AGNEAU		bien	GRAS GROS FORT

80 MÉDAILLES — PRIX D'HONNEUR

La Crémeine de ALFRED DUDOUY Ag^ts c^ls des Agriculteurs de France, est fabriquée par **ROQUES et Cie, au Mans**

ACHETEZ pour leur **ÉLEVAGE** et l'**ENGRAISSAGE** la *très nourrissante* **CREMEINE** coûtant **6 fois moins cher** et remplaçant **avantageusement** le lait maternel

10.000 Attestations de Fermiers Eleveurs et Vétérinaires

LA CREMEINE permet de vendre le lait ou de l'utiliser en beurre et fromages. Augmente le lait des vaches. En vente chez les épiciers, droguistes et grainetiers.

Instruction, attestations et mode d'emploi envoyés gratis par les SEULS PROPRIÉTAIRES, Concess^rs de l'Agence Centrale des Agriculteurs de France.

PRIX : Sac de 10 kilos d'essai pour faire 250 litres de CREMEINE contre mandat-poste 8 francs adressés à **ROQUES & CIE** Gros et détail 75, RUE WAGRAM, 75 **AU MANS**, (SARTHE)
25 kilos = 16 francs (mandat-poste)
50 kil. : 31 fr. mandat-poste ; 100 kil. : 60 fr.

Maladies du CŒUR
HYDROPISIE JAMBES ENFLÉES ASCITE

Traitement et Guérison sans ponction par le **Dr NOBLET**

En quelques jours les battements du cœur, les palpitations, l'enflure des jambes et du corps disparaissent entièrement, le sommeil redevient paisible et la respiration normale.

Demander l'intéressante Brochure accompagnée des attestations, envoyée franco à toute demande adressée au **Dr NOBLET, 49, Rue Ste-Anne, Paris.**

Consultations tous les jours de 2 à 5 heures et par Correspondance. *Succès constants et certains*

AMARA BLANQUI Médaille à toutes les Expositions

AMARA BLANQUI Le meilleur des Amers.

AMARA BLANQUI 4 Diplômes d'Honneur

Maison fondée à Paris
EN 1786

CHOCOLAT GUÉRIN-BOUTRON

Médailles
aux Expositions Universelles de Paris et de Londres

HUILE DE HOGG

Le Médecin : « *Je prescris pour cet enfant de l'*Huile de Foie de Morue *de HOGG, c'est la meilleure et la plus agréable à prendre ; pour vous également, Madame, votre lait deviendra plus nourrissant et vous vous en porterez mieux.* »

Le **Petit Journal** du 16 Août dernier a signalé les falsifications consistant à fabriquer une **soi-disant Huile de Foie de Morue** avec des détritus de poissons pourris ramassés aux Halles et dans les ports. Le *Laboratoire Municipal de Paris* poursuit une enquête.— Le seul moyen d'éviter ces fraudes, c'est de s'adresser à une *Maison* de premier ordre, à une marque connue, comme l'est celle de HOGG, à **Paris**. *Le Codex* a publié le procédé employé pour l'extraction de l'**Huile de Hogg**. Son établissement pour la pêche à TERRE-NEUVE, qui date de 1849, produit une huile *couleur paille*, d'un *bon goût* de *sardine fraîche*, très supérieure aux huiles de morue en général et, particulièrement aux huiles *brunes*. Son action curative est bien connue dans les *Maladies de la Poitrine et de la Peau, elle fortifie les Personnes Délicates ou Fatiguées* (NOURRICES, CONVALESCENTS), mais elle produit surtout des effets merveilleux sur les **Enfants Faibles**, grâce à ses propriétés *Nourrissantes* et aux *Phosphates* qu'elle contient. **L'Huile de Hogg** se reconnaît facilement, car elle ne se vend qu'en flacons *Triangulaires* (PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE). Chez **Hogg**, pharmacien, *2, rue Castiglione*, **Paris**, et toutes les pharmacies. Prix : **4 fr.** franco, contre mandat. Envoi prospectus gratis et un prix courant spécial pour plusieurs flacons.

FINANCES — **LA CHRONIQUE DE LA BOURSE** Journal Financier [3e Année] 52, Faubourg Montmartre, 52, à PARIS
Vente et Achat de Titres au Comptant et à Terme
AVANCES SUR TITRES Renseignements Gratuits sur toutes valeurs
Envoi gratuit du Journal . 2 mois sur demande

DRAGÉES BALSAMO-TONIQUES *au baume du Brésil ferrugineux du D^r* **CLARENS.** Le meilleur remède des Ecoulements contagieux et autres, *Anciens* ou *Récents*. Flueurs blanches, etc., elles guérissent en fortifiant. 3 fr. la boîte. P^ts du Dr DAVERNE, rue Rodier, 9, PARIS. Consultations. **ROB-VÉGÉTAL DÉPURATIF** du Dr **CLARENS**, le plus efficace et le moins coûteux des Dépuratifs du sang et des humeurs.— Prix : 3 fr. 50 ; ioduré 4 fr. — **INJECTION** du Dr **CLARENS** Curative et Préservative, ne causant aucune douleur et n'amenant jamais de rétrécissements. 3 f.. Notice c. timb. 15 c. Adr. lettres et corresp. au Dr CLARENS, 9, r. Rodier. PARIS

Marque d'Origine — Demandez le **RHUM DES PALMISTES** VROMET & Cie 8, Rue du Roule, 8 PARIS — St Pierre Martinique

---

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des Cheveux gris ?
Avez-vous des Pellicules ?
Vos Cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?
SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR, ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots **ROYAL WINDSOR.** — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : **22, Rue de l'Echiquier, *PARIS***
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

---

IMPRIMERIE AUG. TURIN
SISTERON (Basses-Alpes)

CARTES DE VISITE
Livrées en une heure

IMPRESSIONS COMMERCIALES et de Luxe — **MANDATS** — PROSPECTUS

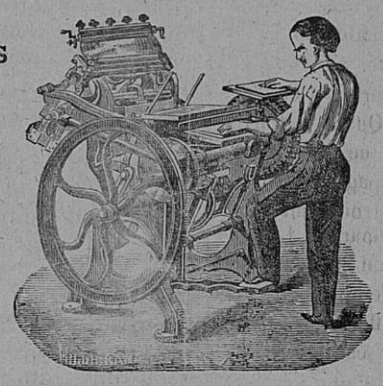

IMPRIMÉS POUR MAIRIES et Administrations — **LABEURS** — ÉTIQUETTES

AFFICHES DE TOUTES DIMENSIONS

Livraison Rapide — Prix Modérés

Mal. du Foie de Matrice Fl^s blanches — Thermal — Scrofule Glandes Tumeurs
EAU DE
BORDONEAU
Près *Montélimar* (Drôme). — 5 à 10 fr. par jour. 1 bouteille par jour **contre l'Obésité**, surtout celle du ventre. — Ecrire au **Gérant** pour caisse de 60 bouteilles (32 fr.) prise à la Gare de Montélimar.

KEMMERICH
L'EXTRAIT DE VIANDE KEMMERICH dont l'emploi s'est généralisé partout doit son succès à sa qualité supérieure et à son prix modéré. **Le BOUILLON CONCENTRÉ KEMMERICH**, exclusivement préparé avec de la viande de bœuf, fournit *instantanément* **un Consommé excellent.**

6 Diplômes d'honneur — 6 Médailles d'or

EN VENTE CHEZ TOUS LES DROGUISTES ET ÉPICIERS
Agent général pour la France : P. GUBOSC, PARIS

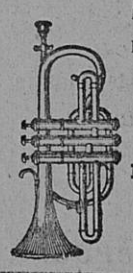

A LA LYRE PROVENÇALE
Fabrique d'Instruments de Musique
MAISON DE CONFIANCE
TH. ROBERT
LUTHIER
Rue des Récollettes, 13
ET
Rue de l'Arbre, 1
MARSEILLE

LE PETIT PROVENÇAL
Journal Républicain Quotidien

PARAISSANT A MARSEILLE

[illegible]zième Année

Service télégraphique des plus complets par un Fil Spécial propriété du Journal. — Compte-rendu des Chambres. — Informations politiques. — Rédaction composée d'éminents Ecrivains. — Chroniques Locales et Régionales. — Nouvelles commerciales, maritimes, artistiques et financières. — Feuilletons des meilleurs auteurs.

ARRIVANT A LA PREMIÈRE HEURE DANS LES ALPES

Prix 5 Centimes

MARSEILLE ---- 42, RUE GRIGNAN, 42. ---- MARSEILLE

LE PETIT ILLUSTRE
Supplément Littéraire du PETIT PROVENÇAL
EST EN VENTE TOUS LES JEUDIS
Chez M. ALLEMAND, Marchand de Journaux

Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON